



## Escroquerie financière

-----  
Par esperance

Bonjour,

Dans le cadre d'une action en justice auprès de ma banque émettrice des virements de fonds et auprès de la banque en Espagne réceptrice des fonds, afin de mettre en jeu leur responsabilité suite à un faux placement financier, pourriez vous me renseigner sur ce type de procédure judiciaire les différents frais à prévoir, leur coût financier, c'est-à-dire l'action auprès de ma banque en France et l'action auprès de la banque en Espagne qui peut-être introduite depuis la France à ce qui m'a déjà été indiquée. J'ai besoin de plus de précisions afin que je puisse savoir quel budget envisager pour prendre ma décision par rapport à ces deux juridictions.

Sachant qu'en cas de perte de procès, je peux avoir des frais à rembourser aux parties adverses, je pense que la banque en Espagne prendrait un avocat.

Je vous remercie.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour une évaluation prévisionnelle, consultez un avocat.